



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

263 rue de Paris – case 426 – 93514 MONTREUIL CEDEX – Tél. 01 48 18 80 24
Fax 01 48 51 99 07/01 48 18 81 52 Site Internet : <http://www.filpac-cgt.fr>

Du 28 mars au 4 avril

Le secrétariat confédéral a tenu ce jour une nouvelle réunion avec les fédérations, comme il tient des conférences téléphoniques avec les unions départementales.

Le 28 mars a été une journée de manifestations et de grèves qui la classent dans le peloton de tête des grandes dates sociales de ces dernières années. Aux cortèges de grande ampleur des jeunes, étudiants et lycéens, s'ajoutaient des cortèges syndicaux dans lesquels la CGT prenait une part prépondérante. L'unité des syndicats de salariés et des organisations des jeunes a eu un effet attractif énorme, pendant que le mouvement pour le retrait du CPE portait littéralement la mobilisation.

Notre fédération et ses organisations ont pris une part non négligeable à cette journée, par leurs arrêts de travail, non parutions de titres de presse (dont les gratuits), participation aux manifestations, dont vous trouverez le détail sur le site [filpac](http://www.filpac.fr). Dans nos branches fédérales, beaucoup d'adhérents et de salariés se sont saisis de la date du 28 mars, non seulement par solidarité, mais également pour manifester leur ras le bol devant les difficultés rencontrées sur l'emploi.

De ce point de vue une jonction a été opérée avec le mouvement des jeunes. Mais la jonction qui reste à faire c'est mêler les revendications propres à nos secteurs et à nos entreprises concernant l'emploi, avec celle du retrait du CPE. Il est évident que désormais le CPE pose en grand la question de la lutte contre la précarité sous toutes ses formes, contrat nouvelle embauche, CDD, intérim, stages non rétribués, etc. Il apparaît non moins clairement qu'aux demandes des jeunes sur leur avenir professionnel nous devons avancer nos réponses à long terme, s'agissant notamment de l'extension de la Sécurité sociale au risque de perdre son emploi.

Mais nous ne pouvons en rester là, si belle fût cette journée du 28 mars. Pourquoi ?

Le pouvoir en place ne nous laisse pas le choix. Villepin, tout à fait consciemment, ne cède pas et tente d'infliger au mouvement social, et à la CGT en particulier, une défaite majeure en démontrant que l'état-major libéral est prêt à passer outre la majorité réelle au nom des intérêts du patronat. Villepin assume aujourd'hui la position que Thatcher en Angleterre et Reagan en leur temps ont adoptée contre leur propre opposition sociale. Si des fêlures apparaissent de façon publique dans la majorité, avec un Sarkozy à contre emploi qui réclame une négociation sans préalable (au nom d'un contrat unique qui aurait raison du CDI), rien ne permet d'en déduire à coup sûr que ces contradictions internes aux partis de la majorité politique jouent en faveur d'un retrait.

Il est à noter que l'ampleur de la lutte est marquée par son caractère intergénérationnel, bien plus que cela a été le cas lors de la mobilisation contre la réforme de la retraite. Villepin a de fait remis le dossier entre les mains du président Chirac. C'est pourquoi les 5 confédérations se sont adressées à lui pour qu'il ne promulgue pas la loi. Le président déclare s'exprimer ces jours prochains. Quand ? Après que le conseil constitutionnel ait rendu son avis sur la loi, dit-il.

Donc, ce mercredi, dans l'attente de la prise de position de l'intersyndicale des 12, le conseil constitutionnel, qui devrait s'exprimer jeudi 30 mars, et le président, qui de façon légale promulgue les lois, tiennent les clés d'un déblocage ou d'une radicalisation de la situation. Rien n'est joué, rien n'est exclu, ni la variante de la négociation, ni celle de l'affrontement.

Pour la Fédération, comme pour la CGT,

Si le mot d'ordre unitaire et central demeure plus que jamais le retrait du CPE, il est urgent, avant les vacances scolaires, que s'expriment, sur l'emploi notamment, les revendications des salariés et leur détermination à se défendre contre les licenciements. Que le CPE soit retiré, que Chirac emboîte le pas de Villepin, la question des réponses CGT à la précarité, au chômage. Les jeunes, à l'égard du syndicalisme que nous représentons, ont une demande constante d'arguments et de perspectives sociales.

Il apparaît clairement qu'un nouveau rendez-vous de lutte sera proposé dès la semaine prochaine, pour que le mouvement continue, pour que l'action revendicative puisse s'y exprimer à la hauteur des enjeux sur la question centrale de l'emploi. Nous devons tout faire pour que ce nouvel appel conduise à une mobilisation encore plus importante que le 28 mars.

La Fédération à cet égard s'est mise au service d'une expression confédérale CGT concernant ses propositions en matière de Sécurité sociale professionnelle, sur laquelle un tract confédéral devrait voir le jour incessamment à des centaines de milliers d'exemplaires.

Une nouvelle journée d'action voit le jour. C'est l'intersyndicale, unie, qui en prend l'initiative. L'unité demeure sans faille à ce jour, et elle constitue un puissant levier de mobilisation, tout comme la force et la fraîcheur du mouvement des lycéens et des étudiants.

La fédération se propose de faire parvenir à toutes ses organisations un texte de tract dès que la position du président Chirac, suivant celle du conseil constitutionnel, sera connue. Tout indique que nous n'en ayons pas fini avec le CPE, avec nos tâches syndicales dans ce mouvement, comme avec celles concernant nos revendications sur l'emploi.

Rendez-vous dans les actions de grève et les manifestations du mardi 4 avril, auxquelles participera la FILPAC.

Jeudi 30 mars 2006